

## Produit

# CPR Cash - P

*Société de gestion : CPR Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.*

*FR0000291239 - Devise : EUR*

*Site Internet de la société de gestion : [www.cpram.com](http://www.cpram.com)*

*Appelez le +33 153157000 pour de plus amples informations.*

*L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de CPR ASSET MANAGEMENT en ce qui concerne ce document d'informations clés.*

*CPR ASSET MANAGEMENT est agréée en France sous le n° GP-01056 et réglementée par l'AMF.*

*Date de production du document d'informations clés : 01/05/2024.*

## En quoi consiste ce produit ?

**Type :** Parts de CPR Cash, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

**Durée :** La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

**Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») :** OPC Monétaire à Valeur Liquidative Variable Court Terme

**Objectifs :** En souscrivant dans CPR Cash, vous investissez dans un portefeuille composé de supports monétaires, obligataires et de dépôts, de Durée de Vie Moyenne Pondérée (ou "WAL") inférieure à 120 jours. La Maturité Moyenne Pondérée du portefeuille (ou "WAM") ne pourra pas excéder 60 jours. La maturité maximale des titres en portefeuille ne pourra excéder 397 jours.

L'objectif de gestion consiste à obtenir une performance, nette de frais de gestion, égale à celle de l'indice €STR capitalisé sur la période de détention conseillée (supérieure à une semaine), tout en intégrant des critères ESG dans le processus de sélection et d'analyse des titres du FCP. En cas de très faible niveau des taux du marché monétaire - voire de taux négatifs -, le rendement net de frais dégagé par le FCP pourrait être négatif et le FCP verrait sa valeur liquidative baisser de manière structurelle.

Le Fonds est constitué d'instruments du marché monétaire de haute qualité crédit et de dérivés. Il répond aux principes de l'Investissement Socialement Responsable (ISR). Pour sélectionner les valeurs éligibles au Fonds, l'équipe de gestion s'appuie sur une analyse crédit combinée avec une analyse extra-financière basée sur des critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance). L'analyse extra-financière aboutit à une notation ESG allant de A (meilleure note) à G (moins bonne note).

Le processus d'investissement se déroule en trois étapes successives :

- 1) Encadrement préalable de l'univers d'investissement par une analyse détaillée des émetteurs ;
  - 2) Intégration des contraintes financières (ratios réglementaires, processus interne d'évaluation du crédit) et extra-financières (notation ESG et exclusion) ;
  - 3) Construction du portefeuille :
- a) analyse de la liquidité des actifs et gestion de la liquidité : elle est assurée par l'utilisation des différents instruments de taux disponibles sur les marchés ;
- b) choix d'une maturité moyenne pondérée : elle reflète nos anticipations sur l'évolution de la courbe des taux du marché monétaire ;
- c) sélection des émissions et diversification des titres (obligations, titres de créances négociables) d'émetteurs publics et privés ;
- d) arbitrage : la gestion recherche les opportunités d'investissement parmi les instruments du marché monétaire et les obligations offrant le meilleur rendement/risque selon le type d'instrument et la maturité du titre ;
- e) pilotage de la note ESG du portefeuille en optimisant le couple rendement/Note ESG des émetteurs.

L'analyse extra-financière mise en oeuvre dans le processus d'investissement, sur un univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans, repose sur l'application de critères ESG fondée sur un référentiel de critères basés sur des textes à portée universelle (Pacte Mondial, Organisation Internationale du Travail, Droit de l'Homme, Normes ISO,...). Et sur l'application de critères génériques notamment :

- la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effets de serre, la protection de la biodiversité et de l'eau pour la dimension environnementale ;
- le développement du capital humain, la gestion du travail et des restructurations, la santé et la sécurité, le dialogue social, les relations avec les clients et les fournisseurs, les communautés locales et le respect des droits de l'Homme pour la dimension sociale ;
- l'indépendance du Conseil, la qualité de l'Audit et des contrôles, la politique de rémunération, les droits des actionnaires, l'éthique globale et la Stratégie ESG pour la dimension de gouvernance.

L'approche Best-in-Class n'exclut aucun secteur d'activité à priori. Afin de limiter les risques extra-financiers potentiels de ces secteurs, le Fonds applique les exclusions mentionnées ci-dessus et notamment la politique d'exclusion d'Amundi sur le charbon et le tabac ainsi que la politique d'engagement du Groupe. Les notes ESG sont établies après agrégation de données issues de fournisseurs de données : celles-ci ne sont pas garanties et peuvent être incomplètes. Pour concilier la recherche de performance avec le développement des pratiques socialement responsables, les critères ESG sont considérés selon une combinaison d'approches de type normative, Best-in-Class et engagement :

- 1) Le Fonds intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement à travers la politique d'exclusions d'Amundi ;
- 2) Le Fonds applique également les règles d'intégration ESG suivantes :
  - a) exclusion des émetteurs notés F et G à l'achat ;
  - b) exclusion des pires notes sur les 5 critères les plus pondérés par secteurs d'activité (poids déterminés par secteurs et revus régulièrement par Amundi pour le calcul de la note globale) ;
  - c) approche dite en "amélioration de note" : la note ESG moyenne pondérée du portefeuille doit être supérieure à la note ESG moyenne pondérée de l'univers représentatif de l'indice Merrill Lynch IG Global Corporate 1-3 ans après exclusion de minimum 20% des valeurs les plus mal notées et exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire, et des actifs solidaires ;
  - d) taux de couverture des titres en portefeuille : soit au minimum 90% des titres en portefeuille notés ESG à l'exclusion des obligations et autres titres de créance émis par des émetteurs publics ou quasi publics, des liquidités détenues à titre accessoire et des actifs solidaires.
- 3) Via une approche "Best-in-Class" : le Fonds cherche à favoriser les émetteurs leaders de leur secteur d'activité selon les critères ESG identifiés par l'équipe d'analystes extra-financiers de la société de gestion.
- 4) Enfin, une politique d'engagement actif est menée afin de promouvoir le dialogue avec les émetteurs et les accompagner dans l'amélioration de leur pratique socialement responsable.

Les titres en devises sont systématiquement couverts contre le risque de change. Le Fonds pourra également effectuer des dépôts auprès d'établissements de crédit appartenant au même univers d'investissement. La dégradation d'un titre/émetteur/établissement de crédit par une ou plusieurs agences de notation n'entraîne pas de façon systématique la cession des titres/demandes de remboursement des dépôts concernés. La Société de Gestion s'appuie sur son évaluation interne pour évaluer l'opportunité de conserver ou non les titres/dépôts en portefeuille.

## Objectifs:

Par dérogation, la limite de 5% de l'actif du FCP par entité peut être portée à 100% de son actif lorsque le FCP investit dans des instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par certaines entités souveraines, quasi-souveraines ou supranationales de l'Union Européenne comme énoncés par le Règlement européen (UE) 2017/1131 du Parlement Européen et du Conseil du 14 juin 2017. Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture.

L'indicateur de référence est disponible sur le site : [www.emmibenchmarks.eu](http://www.emmibenchmarks.eu).

Le Fonds promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit "Règlement Disclosure").

Le Fonds est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

**Investisseurs de détail visés :** Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement tout en préservant tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen sur leur capital initial.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion [www.cpr-am.com](http://www.cpr-am.com) et/ou dans le prospectus).

**Rachat et transaction :** Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de CPR Cash.

**Politique de distribution :** Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

**Informations complémentaires :** Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : CPR Asset Management -91-93, boulevard Pasteur – CS 61595 – 75730 Paris Cedex 15.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

**Dépositaire :** CACEIS Bank.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant une semaine à trois mois.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Risques supplémentaires :** Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de CPR Cash.

## SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

Période de détention recommandée : une semaine à trois mois

Investissement 10 000 EUR

| Scénarios              |   | Si vous sortez après<br>une semaine à trois mois |
|------------------------|---|--|
| Minimum                | Il n'y a pas de rendement minimum garanti en cas de sortie avant une semaine à trois mois. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. |  |
| Scénario de tensions   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen   | €9 860<br>-1,4%                                  |
| Scénario défavorable   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen   | €9 890<br>-1,1%                                  |
| Scénario intermédiaire | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen   | €9 900<br>-1,0%                                  |
| Scénario favorable     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen   | €9 940<br>-0,6%                                  |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/12/2021 et 31/01/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2019 et 28/02/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/09/2023 et 30/10/2023

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2021 et le 31/01/2022  
 Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 28/02/2019  
 Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/12/2023 et le 31/01/2024

## Que se passe-t-il si CPR Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

## COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

| Investissement 10 000 EUR |  |
|---------------------------|--|
| Scénarios                 | Si vous sortez après une semaine à trois mois* |
| Coûts totaux              | €100   |
| Incidence des coûts**     | 1,0%   |

\* Période de détention recommandée.

\*\* Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

## COMPOSITION DES COÛTS

| Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie                             |  | Si vous sortez après une semaine à trois mois |
|---|--|---|
| Coûts d'entrée  | Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.   | Jusqu'à 100 EUR                               |
| Coûts de sortie   | Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.   | 0,00 EUR                                      |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                            |  |   |
| Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation | 0,13% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.  | 0,25 EUR                                      |
| Coûts de transaction  | 0,20% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.   | 0,39 EUR                                      |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques  |  |   |
| Commissions liées aux résultats                                   | 20,00% de la surperformance annuelle de l'actif de référence 20% de l'écart de l'actif net de la part et de celui de l'actif de référence. Indice de référence : ESTR Capitalisé. Méthode ESMA depuis le 01/01/2022. . Le calcul s'applique à chaque date de calcul de la Valeur Liquidative selon les modalités décrites dans le prospectus. Les sous-performances passées au cours des 5 dernières années doivent être récupérées avant toute nouvelle comptabilisation de la commission de performance. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.<br><br>La commission de surperformance est perçue même si la performance de la part sur la période d'observation est négative, tout en restant supérieure à la performance de l'actif de référence. | 0,00 EUR                                      |

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée** : une semaine à trois mois. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 0.0192 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

**Calendrier des ordres** : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus CPR Cash pour plus de détails concernant les rachats.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à CPR Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à [client.servicing@cpram.com](mailto:client.servicing@cpram.com)

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

## Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet [www.cpram.com](http://www.cpram.com). Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur [www.cpram.com](http://www.cpram.com).